



PERIODIQUE TRIMESTRIEL  
9<sup>ème</sup> année - MAI 2006 - N° 33

Local : De L'Aut Côté 21 A - Rue des Brassieurs  
7700 Mouscron - BELGIQUE



---

---

---

Bureau de dépôt : MOUSCRON A.

## Editorial

## *Un peu de fantaisie s'il vous plaît !*

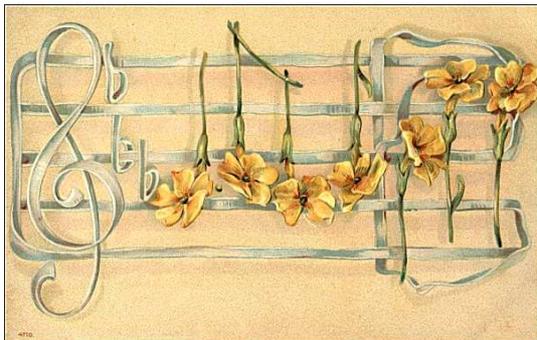
Alors que se rédigent ces quelques lignes, le "joli" mois de mai prend un coup dans l'aile !

"Y'a plus d'saison", diront les uns ; "Même les saints de glace y perdent leur latin", diront les autres... Toujours est-il que si l'on se limitait à jouer à la grenouille, il ne nous resterait qu'à oublier cette grisaille autour d'un ... « cras pot » de houblon !...

Allons, allons ! Voyons donc plus loin, soyons plus optimistes, que diable ! Tenez, plantez vos yeux tristounets dans les cartes dites "fantaisies", où s'entremêlent fleurs et couleurs chatoyantes ! Muguet, pensées et autres beautés florales couchées sur papier vous raviront et imprimeront à ce lugubre printemps une touche bigarrée !

Une fois de plus, la carte vous emporte au-delà des nuages, vous enveloppe de son univers envoûtant ! Le tout est de se laisser faire... et l'ascension est irrésistible, croyez-moi !

Trêve de palabres... Revenons quand même sur terre... Notre



saison cartophile s'achève, gorgée de tant de folies. Départs et

évasions se précisent, mais notre club s'enracine, au gré de l'amitié scellée par ces "satanées" cartes ! Voici du bon ! Notre revue persiste et signe, et continue de plaire (on nous le dit, merci !), attirant de nouveaux abonnés... Voilà du bon !

Pour notre 10<sup>ème</sup> anniversaire, que demander de plus ?

Que ces fameuses vacances, aux lieux de villégiatures proches ou lointains, vous requignent donc ! Dans nos "chasses" de juin et début juillet, nous vous en proposons d'ailleurs un petit avant-gout, avec une liste de brocantes un peu plus lointaines...

Et, à propos, une petite carte sortie des sentiers battus, ça vous dit ? Même vous, fidèles abonnés non membres, n'hésitez pas !...



Jacques HOSSEY

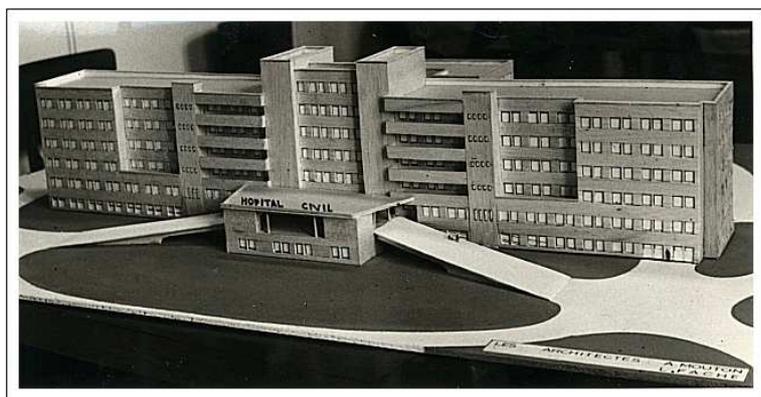
## Sommaire

|   |  |
|---|--|
| Editorial : Un peu de fantaisie s'il vous plaît ! . . . 1 | La C. P. et le secret de la correspondance ! . . . . 9 |
| Bientôt, un nouvel hôpital . . . . . 2-3                  | Quelques images de notre banquet . . . . . 10-11       |
| L'usine MOTTE-BOSSUT à Roubaix (suite) . . . . 4          | Nos pigeons voyageurs . . . . . 12                     |
| La fabrication d'un timbre-poste (1) . . . . . 5-8        | Chasses + nouvelle carte . . . . . 12-14               |
| La carte mystère . . . . . 8                              | Raymonde nous a quittés . . . . . 14                   |
| Agenda . . . . . 8  | Pour nous contacter . . . . . 14                       |
| Permis de découvrir ... Tourcoing ! . . . . . 9           | Collections et collectionneurs . . . . . 15            |

### Bientôt, un nouvel hôpital ...

L'hôpital du Centre Hospitalier Régional va bientôt faire peau neuve.

C'est le 12 juillet 1957 exactement que le Conseil communal a donné un avis favorable au projet de construction d'un Institut Médico-Chirurgical.

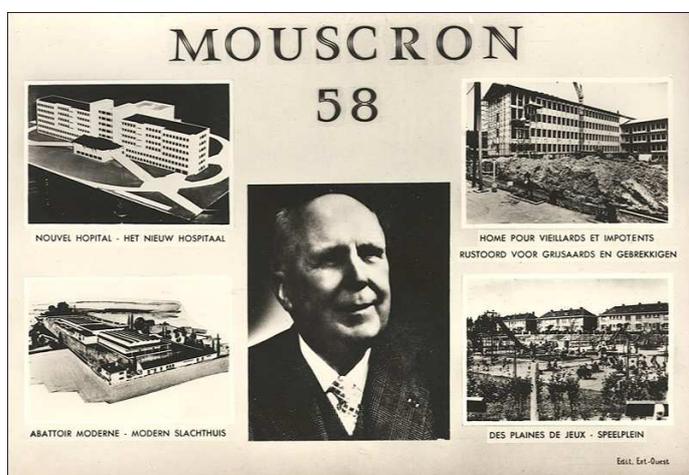


La maquette des architectes A. MOUTON et L. FACHE

La construction du nouvel hôpital a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1958. Il dépendait de la Commission d'assistance publique. On se souvient, en passant, de l'épisode des Sœurs qui avaient quitté l'ancien hôpital après avoir été accusées d'infamie cléricale. Un départ qui aura pour conséquence l'inauguration du "Refuge de la Sainte-Famille". On en reparlera quand on évoquera le sort réservé plus tard à l'hôpital du CHR...

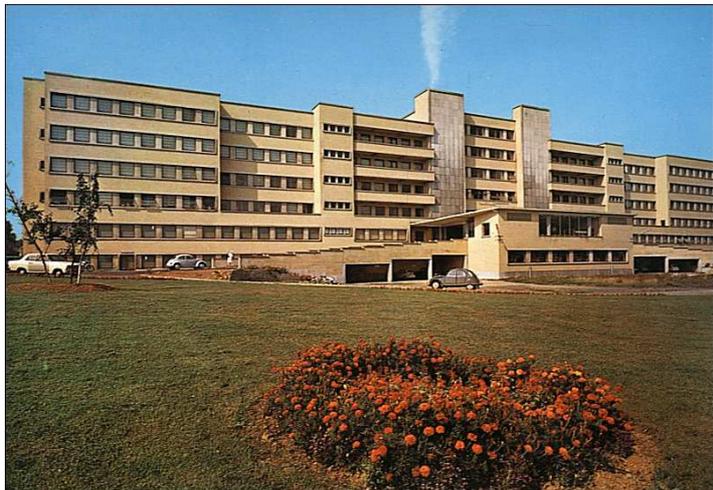
Quoi qu'il en soit, l'hôpital mis en service en avril 1968 (appelé à l'époque IMC) comprenait 215 lits... Comme nous l'a rappelé Charles-Clovis SELOSSE, il fut inauguré le vendredi 27 septembre 1968 en présence de Monsieur NAMECHE, Ministre de la santé, et Monsieur BREYNE, Ministre de la famille et du logement. Le Coût de cette entreprise s'est élevé à 184 millions de francs belges (on dirait aujourd'hui à 4.561.240,80 euros).

A l'époque, j'avais onze ans et j'habitais Chaussée d'Aalbeke, à quelques centaines de mètres du bâtiment. Je me



Quelques réalisations du bourgmestre VANDEVELDE

souviens de l'effet qu'il produisait, toutes chambres éclairées, à la tombée du jour. On avait vraiment l'impression d'habiter une grande ville avec un hôpital comme celui-là !



Autre époque, autre événement... L'acte de fusion du CHR, dépendant du CPAS, avec la clinique "Le Refuge" a été signé le jeudi 30 juin 1994 à l'hôtel de ville. Un acte historique, comme le rapporte le journal "Nord-Eclair" de l'époque. Et une sorte de retournement de situation pour ceux qui se souvenaient de l'exode des Sœurs dont je vous parlais tout à l'heure...

Dans un contexte économique très défavorable, le CPAS et le CHR ont été placés devant un double défi : marier des exigences touchant à la fois à la rentabili-

té d'une entreprise et l'objectif d'une optimisation de la santé publique...

"Le Refuge" fonctionne donc sur les deux sites. Avec les urgences et les blocs opératoires dans le bâtiment de la rue du Couvent. Certaines difficultés, comme par exemple le va-et-vient continu des ambulances entre les deux sites ou l'impossibilité pour les hélicoptères de se poser à proximité des Urgences, ont fini par forcer la décision de rassembler toute l'infrastructure sur le seul site du CHR.



De nouveaux bâtiments construits autour de l'ancien, un parking souterrain pour le personnel, voilà entre autres ce qui attend la nouvelle institution.



Celle-ci pourra-t-elle satisfaire l'objectif poursuivi par les responsables dès la fusion, à savoir "la création d'un grand hôpital mouscronnois de qualité, porteur d'espoir au niveau de l'amélioration de la santé publique et de la création d'emplois nouveaux spécialisés..." ?

L'avenir seul nous le dira !

Didier DECLERCQ

Le Brasier

Vue actuelle du CHR avec les travaux en cours

## L'usine MOTTE-BOSSUT à Roubaix (suite)

Voici la suite de l'article commencé dans la précédente revue.

### Avant la chute finale...

A partir de 1970, les difficultés s'accroissent : le matériel de production est trop vieux et donc moins rentable, et la concurrence des pays du Tiers-Monde se fait ressentir peu à peu. Ceux-ci rachètent le matériel des usines roubaisiennes qui, dès 1975, commencent à fermer.



Quartier de la filature en 1973

Chez MOTTE-BOSSUT, on tente de faire face à la crise avec l'achat de nouvelles machines à filer en Tchécoslovaquie. Mais les nouveaux métiers, mesurant 30 mètres de longueur et 6 mètres de hauteur ne peuvent être installés dans les anciennes salles aux nombreuses colonnes de fonte. De plus, la cinquième génération de la famille MOTTE n'est plus désireuse de reprendre le flambeau. En 1982, l'usine MOTTE-BOSSUT cesse définitivement son activité... Le château d'industrie, après 120 années d'activité, se vide

de ses machines, et de son âme...

### Sauvé de la destruction !

Par bonheur, les bâtiments seront sauvegardés. En 1978, la filature de coton du boulevard Leclerc est classée, à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, comme symbole des châteaux d'industrie.

Alors que la partie donnant sur le boulevard Leclerc abrite le "Téléport" et le "Centre International de Communication", le bâtiment principal se mue en Centre des Archives du Monde du Travail, après 5 années de travaux de restauration, entre 1989 et 1993.



L'usine de velours de l'avenue Motte donne naissance à "L'Usine", centre commercial de magasins d'usines ; le tissage de Leers est aujourd'hui un centre sportif, et la filature du boulevard de Mulhouse abrite un entrepôt.

Une ère nouvelle pour ces "monstres" du textile d'antan...



Jacques HOSSEY

Sources : site Internet du Centre des Archives du Monde du Travail, site Internet des Monuments de France, Office du tourisme de Roubaix.

## La fabrication d'un timbre-poste (1)

Bien que presque tout le monde utilise les timbres-poste, très peu connaissent la longue procédure nécessitée par leur émission et leur fabrication. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'une activité très spécialisée de la régie des postes. Il n'y a d'ailleurs que quelques techniciens qui sont entièrement initiés.

En temps normal, et selon le procédé d'impression, la procédure demande un minimum de douze mois pour la mise en circulation dans les meilleures conditions possibles d'un ou d'une série de timbres-poste spéciaux.

Les travaux peuvent être répartis en trois phases :

- la phase administrative
- la phase artistique
- la phase technique

### La phase administrative

Une demande d'émission de timbres-poste spéciaux émanant le plus souvent d'institutions ou d'organismes culturels, philanthropiques ou patriotiques se trouve à la base des activités administratives préparatoires. Les démarches provenant des instances gouvernementales sont plus rares.

Les demandes sont soumises à la commission philatélique qui est composée comme suit :

- 5 fonctionnaires en activité de la régie des postes choisis parmi ceux du rang 13 et au delà (niveau 1).
- 8 membres choisis en raison de leur compétence spéciale en matière philatélique, culturelle ou artistique

Le mandat de tous les membres, sauf celui du président, est fixé à cinq ans mais cesse à l'âge de 65 ans. La présidence est exercée par le fonctionnaire de rang 15 qui a sous son autorité les services de la philatélie et de la régie des postes.

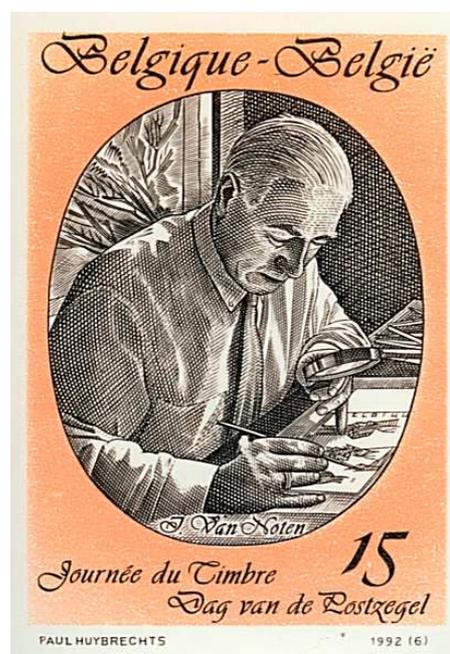
La commission est chargée d'émettre son avis à l'intention du Ministre de l'Economie et Télécommunications sur toute question se rapportant à l'émission des valeurs postales. Elle propose au ministre le projet du programme des timbres-poste spéciaux qui en décide et le soumet à l'approbation royale.

L'arrêté royal mentionne la dénomination de chaque émission et la valeur de chaque timbre. Ce programme est communiqué à tous les philatélistes inscrits au service des collectionneurs. Il est publié dans la presse et consultable évidemment dans tous les bureaux de poste du royaume.

### La phase artistique

Lorsque le programme a été fixé, l'étude du projet est entamée à la lumière des suggestions avancées par la commission philatélique concernant chacune des séries ou valeurs particulières.

Le Service du Timbre rassemble la documentation nécessaire à la réalisation du projet. Cette documentation de base se trouve dans les musées, livres, périodiques artistiques ou culturels. On fait ensuite appel à des dessinateurs spécialisés qui élaborent plusieurs projets d'un format quatre fois plus grand que celui du timbre même. La commission choisit les projets les plus adéquats. Elle les ap-



Le travail minutieux du graveur

prouve ou non ; dans ce dernier cas elle peut suggérer des modifications. Les projets définitifs (maquettes) doivent répondre à certains critères en fonction du procédé d'impression à utiliser. Seuls des dessinateurs spécialisés sont aptes à élaborer des projets en fonction du procédé d'impression choisi.

La qualité de la documentation de base ainsi qu'une étude du sujet constituent des conditions requises à la réalisation de timbres-poste artistiques. On se sert d'une lentille concave qui permet de réduire la maquette au format réel du timbre. L'approbation du projet définitif par le ministre est confirmée par un arrêté qui détermine :

- Le procédé d'impression - La date d'émission
- La ou les couleurs - Le délai de vente
- Le tirage - Les lieux et dates de prévente

Le projet approuvé sert de base et de point de départ à la phase technique.

**La phase technique** Plusieurs procédés d'impression sont utilisés.

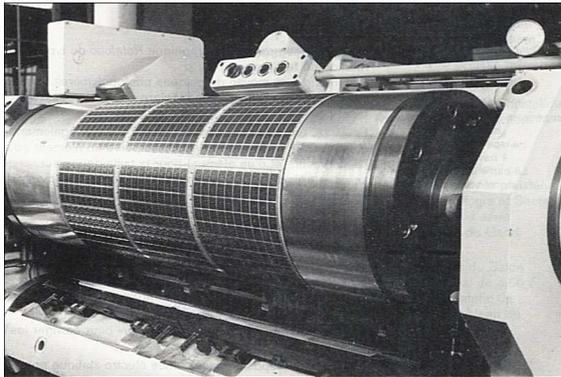
### La typographie ou "typo"

Une entreprise de photogravure remet à l'atelier général du timbre un film lisible en négatif sur la face mate. Sur celui-ci, l'image à imprimer (le timbre) est laissée en blanc par rapport aux parties opaques noires qui ne doivent pas être imprimées.

La face lisible de ce film est posée sur une plaque photopolymère composée de trois parties :

- Le support métallique
- Une substance adhésive
- Une couche synthétique

L'ensemble (plaque et film) est exposé pendant quelques minutes à un rayonnement ultraviolet. Les UV traversent les parties transparentes du film et pénètrent dans la couche photosensible de la plaque photopolymère.



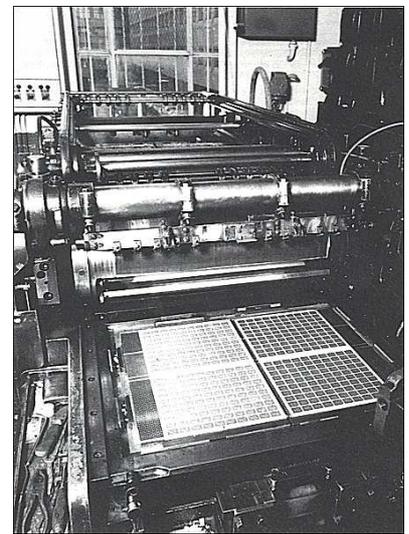
Presse pour deux couleurs "typo"

rangées après rangées.

Ceci renforce cette couche à cet endroit tandis que les parties non exposées demeurent molles.

La plaque photopolymère est alors lavée abondamment à l'alcool éthylique ou à l'eau selon les propriétés de la plaque utilisée. Seules les parties métalliques demeurent et constituent, avec le support, le cliché original.

L'impression s'effectue sur des feuilles coupées au format souhaité. Celles-ci doivent être perforées



Ancienne machine typographique

### L'impression en creux

A l'opposé de la typographie, les parties imprimantes se trouvent ici en creux sur une plaque ou, le plus souvent, sur un cylindre d'impression.

## Préparation des cylindres

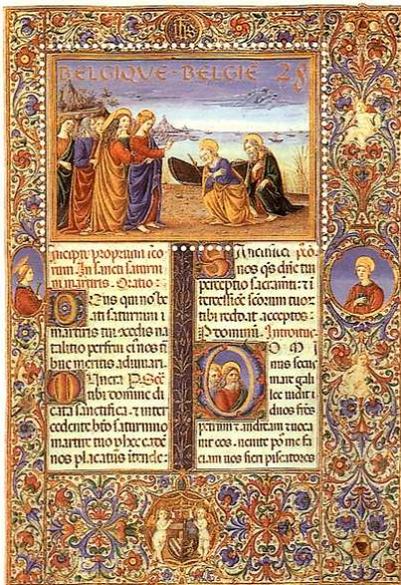
Les cylindres d'impression se composent tous d'un revêtement en acier pourvu ou non de portées d'axe sur lequel est appliquée une couche de cuivre d'environ 2 mm d'épaisseur. Avant de pouvoir disposer les figures à imprimer sur les cylindres, il faut traiter ceux-ci.

On applique d'abord une couche superficielle de cuivre par procédé galvanique. Le cylindre est soutenu horizontalement dans un bac rempli d'eau distillée dans laquelle sont dissous du sulfate de cuivre et de l'acide sulfurique. Sous le cylindre, environ 3 cm plus bas, on dispose des plaques composées de cuivre électrolytiquement pur. Tandis que le cylindre tourne à vitesse constante sur son axe, un courant continu est envoyé dans les plaques de cuivre (anodes) vers le cylindre (cathode).

En fait, le courant transporte le cuivre des anodes vers le cylindre de telle manière que ce dernier devienne de plus en plus épais. Une solution de durcissement est ajoutée au liquide du bain. La couche de cuivre des cylindres doit avoir une dureté superficielle bien supérieure à celle des autres méthodes de gravure.

## Finition de la couche superficielle

Après que les cylindres aient été retirés du bain cuivrant, ils sont placés sur une machine comprenant un tour et un bâti à mouler et polir afin de lui donner la diamètre exact avec une précision de 1/100<sup>ème</sup> de millimètre. Ils sont ensuite conservés dans des magasins jusqu'au jour où l'atelier général du timbre les utilisera pour y appliquer des gravures en taille-douce en acier ou les enverra dans une entreprise de photogravure pour y être traités à l'eau-forte ou par d'autres moyens.



Admirons le travail du graveur



Timbres "Typo" sur lettre de 1891

## Le procédé de la taille-douce

A l'aide d'une maquette comme point de départ, le graveur réalise une esquisse, c'est-à-dire qu'il copie le motif du timbre-poste sur une feuille de mica. A l'aide de ce document et au moyen d'un procédé photographique, le motif au format du timbre est transposé en négatif sur le coin original recouvert de gélatine spéciale. Le graveur dispose ainsi d'un croquis sur le coin original ; il peut entamer la gravure proprement dite.

Le coin original est constitué d'une petite pièce carrée en acier doux, d'une épaisseur de 1 cm environ, sur laquelle l'artiste grave entièrement à la main le motif du timbre-poste. Il utilise des outils spéciaux de différentes largeurs suivant la nature de la gravure à réaliser. La régie interdit l'utilisation de tout procédé autre que manuel.

En raison de la spécialisation très poussée et du caractère hautement artistique de ce métier, nous ne disposons en Belgique que de quelques graveurs compétents familiarisés avec ce genre de travail. Il faut souligner que l'artiste graveur ne peut se permettre de déployer son activité toute une journée. Après un certain

temps, il doit interrompre son travail (qui se fait en permanence à la loupe) et observer une période de repos.

La gravure originale est alors préchauffée à 400° C dans un four électrique. Elle est ensuite plongée dans un bain neutre de sel et portée à une température de 800° C durant 20 minutes. Le renforcement se produit par refroidissement rapide.

La gravure originale renforcée est transposée sur une molette à l'aide d'une presse de transfert ; tous les détails de l'image apparaissent en positif et en relief sur la molette.

L'image du timbre est maintenant transférée sur un cylindre d'impression. Elle est enchâssée sous haute pression dans le recouvrement de cuivre de ce dernier où elle apparaît maintenant en négatif. Après le moletage, le recouvrement du cylindre est chromé et sera testé sur une machine à imprimer. (Suite dans le prochain numéro... )

Francis SAMYN

---

## La Carte Mystère .

La belle église à grande tour carrée que nous apercevons sur cette carte date du XV<sup>ième</sup> siècle. Elle permet aux paroissiens de la commune dont vous devrez découvrir le nom de satisfaire leurs obligations spirituelles. Une partie du nom se retrouve aussi dans celui d'autres localités du plat pays. Ne le cachons pas, nous sommes en pays agricole... Si les vaches ont toujours eu droit de cité dans cette localité, on y trouvait malgré tout également une brasserie, une malterie, une vinaigrerie, une saunerie ainsi qu'une fabrique de pains d'épices... Les gueux s'y sont fait remarquer au XVI<sup>ième</sup> siècle en saccageant couvent et chapelle.

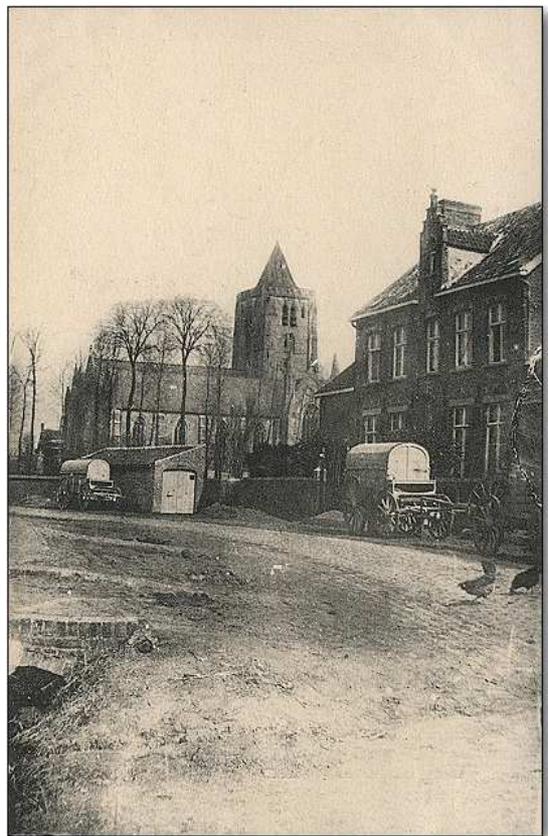
Signalons encore, pour la petite histoire, qu'un certain Thierry eut en 1191 de grands démêlés avec le comte de Flandre touchant la seigneurie d'Alost. Ce qui n'empêcha point le fleuve de couler.

Si vous l'avez reconnue, n'oubliez pas d'envoyer votre réponse, comme d'habitude, chez notre ami Jacques, au 56 , rue de la Station, à Mouscron.

Bon amusement !

Date limite pour les réponses (sur carte mouscronnoise ou régionale) : le **vendredi 18/08/2006**. Le gagnant sera tiré au sort au cours de la réunion de septembre. N. B. Lors du dernier concours, il fallait trouver Profondeville.

Didier DECLERCQ



---

## Agenda

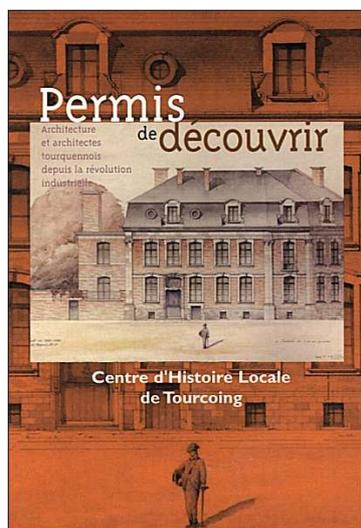
- Prochaines réunions en 2006 : les 19/09 et 21/11.

Pour rappel : nos rencontres ont lieu le 3<sup>ième</sup> mardi des mois impairs, exception faite pour juillet.

- Notre bourse annuelle se tiendra le samedi 21/10/2006 dans la salle jaune du Centr'Expo.

## Permis de découvrir ... Tourcoing !

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le Centre d'Histoire Locale de Tourcoing abrite l'exposition "Permis de découvrir", présentant l'architecture et les architectes tourquennois depuis la révolution industrielle.



Croquis, plans (certains de toute beauté !), maquettes et objets divers liés à l'architecture se dévoilent au public, ce jusqu'au 17 septembre. Après le tabac, un tout autre thème est ainsi mis en exergue par la dynamique équipe du Centre d'Histoire Locale. L'exposition vaut le détour, et puis pourquoi ne pas combiner une petite visite de la ville qui recèle tant de trésors architecturaux - monuments, demeures et bâtiments industriels - et se restaure à pas de géant ? Allez-y, vous en serez à la fois médusés et séduits ! Et de retour en notre ville, vous vous direz, comme nous sans doute, qu'il est bien temps de nous y mettre, à Mouscron, avant que ne disparaissent les derniers petits "joyaux" de l'époque industrielle !

Pour tout contact : Centre d'Histoire Locale, 11 bis, place Rous-  
sel. ☎ 00 333 20 27 55 24. De 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h. Samedi  
et dimanche de 14 à 18h. Fermé le mardi et jours fériés.

Jacques et Didier



---

### Anecdote : la carte postale et le secret de la correspondance

Vers 1870, la carte postale avait vaincu toutes les réticences. Toutefois, d'autres problèmes avaient surgi : elle circulait sans voile, la correspondance qu'elle portait pouvait être lue par n'importe qui, à commencer par ceux qui avaient la charge de la transmettre au destinataire. L'administration rappela à ses agents l'obligation de discrétion à laquelle ils étaient tenus (le serment de "discrétion" prêté par les agents remonte à 1790). Mais cette discrétion due à la correspondance fermée s'appliquait-elle à la carte postale ? On eut rapidement l'occasion d'en débattre, puisque le 6 février 1873, soit six semaines après l'officialisation de la carte postale en France, une postière normande se permit de lire à haute voix, en présence de ses collègues, une carte postale adressée par un curé à l'une de ses paroissiennes. La guichetière poussa même l'indiscrétion jusqu'à recopier le texte de la carte qui, probablement, ne manquait pas de saveur. Certains témoins n'apprécièrent pas la plaisanterie et portèrent plainte. Il y eut un procès. Un premier jugement du tribunal correctionnel de Caen, rendu le 6 mai 1874, relaxa la jeune postière, les juges estimant qu'il n'y avait pas eu violation du secret puisque secret il n'y avait pas. Mais l'affaire n'en resta pas là. Les plaignants firent appel, et le 21 novembre de la même année la postière fut condamnée.

Bernard CALLENS

Quelques images de notre banquet

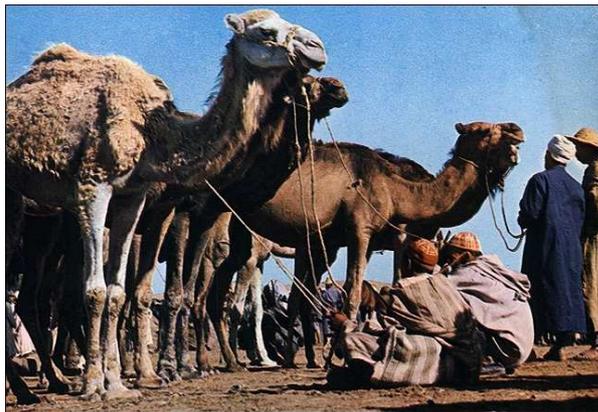
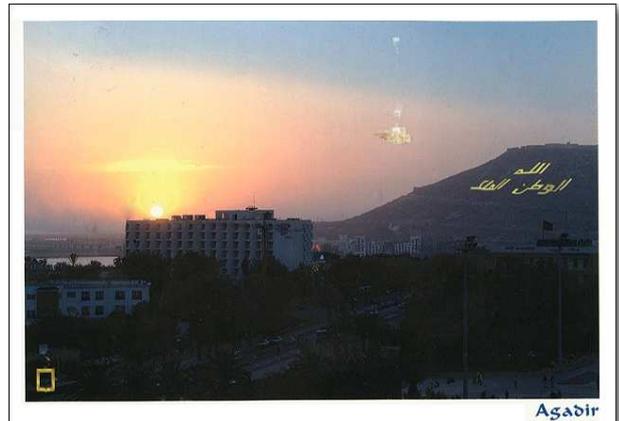
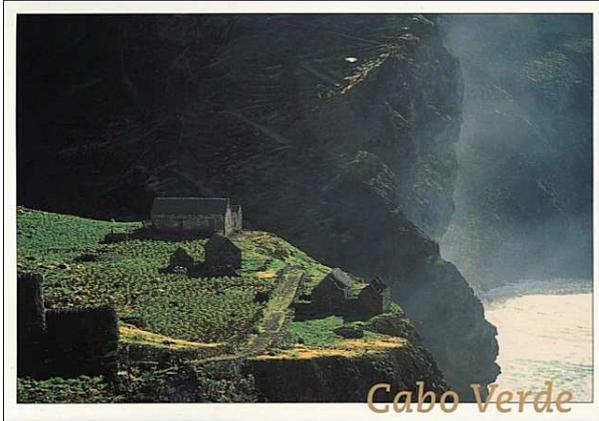




## Nos pigeons voyageurs...

Gilles DECOTTIGNIES nous a fait parvenir une carte de Cap Vert où le dépaysement est garanti. Vincent DAVID et André DELECLUSE nous envoient un petit coucou du Maroc. Le premier s'est rendu à Agadir où les couchers de soleil valent le détour ; le second semble apprécier les longues promenades dans le désert à dos de dromadaire. Bernard VAN SIMAEYS est allé prendre les eaux (?) à Spa.

A tous, merci.



## Pour vos chasses...

### En France :

#### Samedi 10 juin :

- Bailleul (59) : braderie et vide-greniers (7h-17h) Dans les rues. 150 exp. ☎ 03.28.43.02.44.
- Croix (59) : vide-grenier (8h-17h) Place de la Liberté. 200 exp.

#### Vendredi 9 et samedi 10 juin :

- Paris 5<sup>e</sup> : Cartexpo 48 . A la mutualité, 21, rue St-Victor (métro : Maubert-Mutualité). ☎ 01.42.72.67.00.

#### Dimanche 11 juin :

- Villers-Bretonneux (80) : (à 15 km d'Amiens) : 17<sup>e</sup> salon des coll. (9h-17h) Entrée gratuite. Salle du marché couvert. 36 exp. ☎ 03.22.48.23.75.

#### Samedi 17 juin :

- Boubers-sur-Canche (80) : (à 15 km d'Hesdin) : vide-greniers et puces nocturnes(15h-22h). Chemin Royal. 55 exp. ☎ 03.21.03.74.82.

### Samedi 17 et dimanche 18 juin :

- Vichy : Salon du Livre ancien. Palais des Congrès-Opéra. Entrée : 2 €. ([www.lacme.asso.fr](http://www.lacme.asso.fr))

### Dimanche 18 juin :

- Maroilles (59) : 27<sup>e</sup> brocante et vide-greniers (7h-18h). Centre-ville. 600 exposants.  
☎ 03.27.77.13.77.

### Dimanche 25 juin :

- Abbeville (80) : 21<sup>e</sup> foire toutes coll. Entrée : 2 €. Centre aéré Robert Viarre, chemin des Postes. 80 exposants. ☎ 03.22.24.27.92.

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet :

- Vieux-Berquin (59) : (à 8 km de Bailleul) : brocante et vide-greniers (9h-17h). Centre du village.  
200 exp. ☎ 03.28.42.70.07.
- Hesdin (62) : brocante et vide-greniers nocturne (16h-23h). Place d'Armes et rue D. Le-reuil.  
120 exp. ☎ 03.21.86.07.37.

### Dimanche 2 juillet :

- Spycker (59) (à 12 km de Dunkerque) : brocante et vide-greniers (6h-18h). Centre. 200 exp.  
☎ 03.28.27.07.17.
- Crey-sur-Somme (80) : Rèderie (7h-18h). Place du village. Tel. : 03.22.84.69.27.



Une nouvelle carte, représentant le restaurant "Les Charmettes" vient d'être éditée. On peut l'obtenir au club.

### Dimanche 23 juillet :

- Charleville (51) : 17<sup>e</sup> foire à la brocante. 400 exp. ☎ 03.26.42.89.66.

### Dimanche 3 septembre :

- Gouvieux (Oise) : 22<sup>e</sup> brocante et salon du coll. Salle des Fêtes. ☎ 03.44.57.78.95.

## En Belgique :

### Réunions mensuelles

- 1<sup>er</sup> dimanche : Charleroi : de 9 à 12h - La Garenne, rue de Lodelinsart. ☎ 071.34.14.30.
- 2<sup>ème</sup> dimanche :
  - Alost : de 9 à 12h - Zaal "groen Kruis", St-Jorisstraat, 26. ☎ 052.35.59.47.
  - Houdeng-Aimeries : de 9 à 12h - Maison du Peuple, Place. ☎ 064.22.51.35.
- 4<sup>ème</sup> samedi :
  - Bruxelles (1020) : de 8 à 12h. - Tref Centrum Nekkersdal, Bd. E. Bockstaellaann 107.  
☎ 02.426.55.88.
- 4<sup>ème</sup> dimanche :
  - Cuesmes : de 8 à 12h. - Salle Patria, Place de Cuesmes. ☎ 064.22.51.35.

### Lundi 5 juin :

- Péruwelz : bourse ttes coll. (9h-18h) Foyer culturel, Caves d'Artois (face gare). 85 exposants. 28<sup>ème</sup> édition. Entrée gratuite. ☎ 069.77.30.39.

### Samedi 10 juin :

- Chenée (4032) : Bourse aux cartes postales et ttes coll. (8h-15h). Foyer culturel de l'église. 30 exp. 21<sup>ème</sup> édition. Entrée : 1,5 €. ☎ 087.22.66.57.

### Dimanche 11 juin :

- Aalst (9300) : Bourse aux cartes postales (8h-14h) . St-Annazaal, Roklijfstraat. 19<sup>ème</sup> année. Entrée : 1 €. ☎ 0494.686.450.

### Dimanche 18 juin :

- Arlon : grande bourse internationale (8h-16h30). Rue N. Berger. 60 exp. ☎ 063.22.26.98.

### Samedi 24 et dimanche 25 juin :

- Marcinelle : grande brocante (de 8 à 18h). Cité du Parc. ☎ 071.796.333.

### Dimanche 9 juillet :

- Blankenberghe : brocante (9-21 heures). LeopoldIII plein (stationplein).

### Lundi 10 juillet :

- Herseaux : brocante et braderie. (6h-18h).

### Du 21 au 23 juillet :

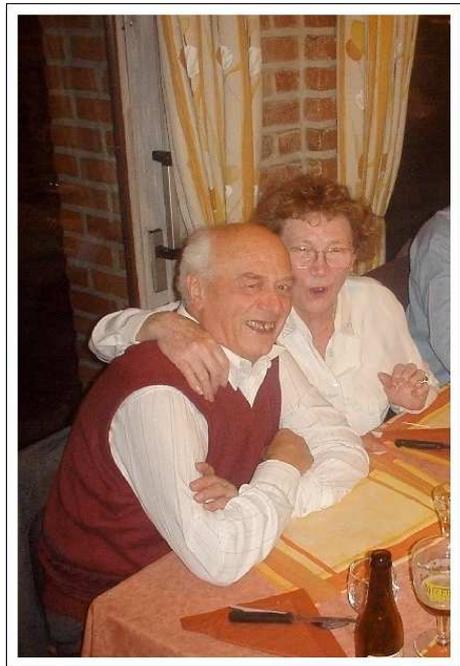
- Ciney antiquités (10-19h - jeudi : 14 à 19h). Rue du marché couvert.

### Jeudi et vendredi 20 et 21 juillet :

- Nieuport : bourse ttes collections (9h-18h). Feestzaal Vismijn. 70 exp. 33<sup>ème</sup> année. ☎ 058.23.58.36. Tous les jours jusqu'au 30 juillet !

### Samedi et dimanche 19 et 20 août :

- Temploux : grande brocante et bourse d'échange. Coll. : samedi 8h-18h.  
Brocante : samedi 18h-dimanche 18h.



## Raymonde nous a quittés

Avec tristesse, nous avons appris le décès de Raymonde, épouse de Robert COEMAN, doyen de notre association, survenu le 10 mai dernier à l'âge de 84 ans.

Simplicité et joie de vivre, voilà ce que nous retenons de Raymonde.

Que ce soit aux festivités du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la carte postale, ou lors de nos banquets, de nos bourses, vous répondez toujours présents, Robert, et avec quel enthousiasme ! De tout cœur, merci pour ces tout bons moments que vous nous avez apportés.

Depuis des mois, tu étais aux petits soins pour Raymonde... chapeau à toi !

Nous comptons encore sur toi, Robert, et nous sommes persuadés que ton épouse, si elle le pouvait, dirait de même. Tu la connais bien mieux que nous !

## Contacts

Voici, par ordre alphabétique, les coordonnées de l'équipe de rédaction :

- |                                  |               |                                       |
|----------------------------------|---------------|---------------------------------------|
| - CALLENS Bernard (mise en page) | ☎ 056 346 113 | e-mail : bernardcallens@yahoo.fr      |
| - DECLERCQ Didier (trésorier)    | ☎ 056 347 732 | e-mail : didier.declercq@belgacom.net |
| - HOSSEY Jacques (président)     | ☎ 056 348 284 | e-mail : jacossey@freeworld.be        |

## Collections et collectionneurs - Complément

Dans le précédent article, nous étions arrivés à la lettre "Z". Avec plus de 400 définitions on pouvait raisonnablement estimer avoir fait le tour de la question et clore cette rubrique par une conclusion. C'était sans compter sur Vincent DAVID qui nous a fait parvenir la copie d'une revue spécialisée qui consacre une vingtaine de pages à ce sujet. Nous y avons encore découvert plus de 240 collections insolites que nous vous présenterons à petites doses. L'ensemble de nos recherches sera mis sur notre site Internet où il pourra être mis à jour à tout moment. A ce jour, nous avons récolté plus de 640 définitions ! Il s'agit probablement du travail le plus complet sur ce thème.

Quelques remarques préalables :

- Lorsque plusieurs noms de collections correspondent à un seul objet, ceux-ci ont été placés chacun à leur emplacement alphabétique sauf si les quatre premières lettres sont identiques.
- Dans les deux premières colonnes il n'a pas été tenu compte des accents éventuels car les définitions proviennent parfois de listes imprimées en majuscules, donc sans accentuation.

| Collections                         | Collectionneurs                     | Descriptions                        |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Absinthiophilie,<br>Arthemiosophile | Absinthiophilie,<br>Arthemiosophile | Absinthe                            |
| Agricophilie                        | Agricophile                         | Matériels agricoles miniatures      |
| Agruminvelopapyrophilie             | Agruminvelopapyrophiliste           | Emballages d'agrumes                |
| Akkordiophilie                      | Akkordiophile                       | Accordéons                          |
| Analogophilie                       | Analogophile                        | Cartes publicitaires                |
| Anticomanie                         | Anticomaniste                       | Antiquités                          |
| Aposibilaphilie                     | Aposibilaphile                      | Appeaux                             |
| Aquabenediphilie                    | Aquabenediphiliste                  | Bénitiers                           |
| Archéologie                         | Archéologiste                       | Objets d'archéologie                |
| Arthemiosophile<br>Absinthiophilie  | Arthemiosophile<br>Absinthiophilie  | Absinthe                            |
| Asterixophilie                      | Asterixophile                       | Astérix                             |
| Backstagophilie                     | Backstagophile                      | Laissez-passer pour les coulisses   |
| Bactrianophilie                     | Bactrianophile                      | Tout sur les chameaux               |
| Bibendophilie                       | Bibendophiliste                     | Bibendums et objets Michelin        |
| Brokhivinophilie                    | Brokhivinophile                     | Pichets                             |
| Bullirophilie                       | Bullirophiliste                     | Bouilloires                         |
| Buttiserigraphie                    | Buttiserigraphile                   | Bouteilles sérigraphiées            |
| Buttitappophilie                    | Buttitapophile                      | Bouchons de bouteilles de vin       |
| Cacoforussophilie                   | Cacoforussophile                    | Casques de pompiers                 |
| Caederophilie                       | Caederophiliste                     | Ciseaux                             |
| Calendopubliphilie                  | Calendopubliphile                   | Calendriers publicitaires (petits)  |
| Cannasustemophilie                  | Cannasustemophiliste                | Cannes à système                    |
| Cantioformaphilie                   | Cantioformaphile                    | Chansons (petits formats)           |
| Canysterophile                      | Canysterophilie                     | Coffrets de boissons alcoolisées    |
| Capsapyroenophilie                  | Capsapyroenophile                   | Dessus de caisses à vin             |
| Capsulorotophilie                   | Capsulorotophile                    | Flancs de muselets                  |
| Cardinalisme                        | Cardinaliste                        | Mazarin et Richelieu (tout sur)     |
| Cartophilateostie                   | Cartophilateoste                    | Cartes postales écrites et timbrées |
| Castanataphilie                     | Castanataphile                      | Castagnettes                        |
| Ceramologie                         | Ceramologiste                       | Céramiques                          |

## Nos sponsors

**Pizza  
Alvolo**

**056/ 84 36 56**

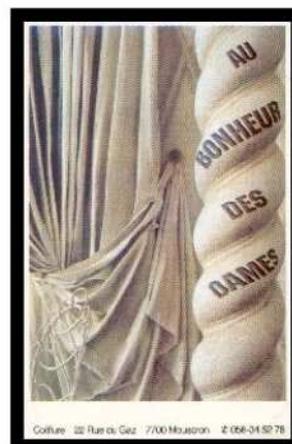


**CREART  
INTERNATIONAL**

**JEAN HUYSENTRUYT**  
**DÉCORATEUR - ENSEMBLIER**

Au service de votre décoration personnalisée

**ETUDE ET RÉALISATION  
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR**



**Anc. Etablissements SEYNAEVE**



**Par sympathie - Mr. Roger Seynaeve**  
Juge social honoraire du Tribunal de  
Tournai

**CAFE TRAMSTILSTAND**  
By **DANNY** en **MARTINE**

---

**Accordéon** et  
**Fléchettes CLUB**

---

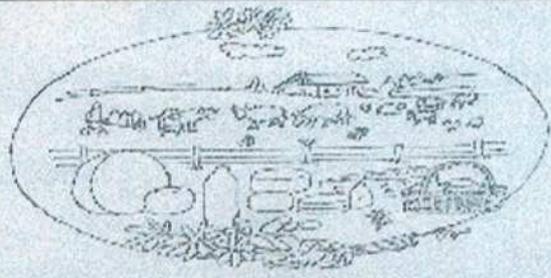
**MEENEN** Tel.056/51.86.76

**PHOTO JYL**

tel: + 32 (0)56 73 75 69  
Fax: + 32 (0)56 84 75 24

Rue de la station, 6  
7700 Mouscron

e.mail : phototylibipweb.be



**LE PARADIS FERMIER**

FROMAGES - PAINS - VINS

65, Avenue de l'Europe - 7700 Mouscron  
TEL: 056/51.86.76

**Spécialiste en fromages affinés.**